

Compte rendu de CA

de l'Amap de la Coise du mercredi 26 .11. 2014

Présents : Denise Martin - Jean Claude Lachand - Michel Richard - Bernard Abrial - Georges Bel - Jean Chomat – Bruno Barallon - Alain Mazet - Albert Célarié

1) Questions et réponses au sondage:

- On regarde le sondage pour évaluer le nombre de paniers par producteurs mais tout le monde n'a pas encore répondu- Il est donc à ce jour ni terminé, ni dépouillé- Le planning avait pourtant été envoyé en bonne et due forme. On va renvoyer un courriel. En attendant, le collègue de Marc Rivoire (Geoffroy) fait remarquer - pour ce qui les concerne - que 20 personnes ont (déjà) répondu depuis deux semaines et que deux ont abandonnées. Le Président Jean Claude Lachand, s'inquiète de savoir pourquoi ? Ce serait intéressant de le savoir – l'horaire (18 heures) ou autres ?

2) La convention :

- Jean Chomat et Bernard Abrial ont rencontré la nouvelle Directrice de l'école St-Joseph afin de renouveler la convention annuelle entre l'école et l'Amap de la Coise pour l'utilisation du préau. Jusqu'à maintenant, c'était fait à titre gracieux et l'Amap donnait quelques fruits et bouteilles de jus de fruits. Le CA de l'école souhaite qu'à partir de l'an prochain, une location symbolique soit mise en place, de l'ordre de 100 €, ce qui nous semble normal d'autant plus que nous consommons un peu d'électricité en période hivernale.

3) La communication pour promouvoir, attirer et faire vivre l'Amap

- Denise Martin repose la question. Michel Richard reçoit assez régulièrement des demandes sur le site (environ une dizaine). Sans suite apparemment. On dit – qu'il faudrait mettre en contact des personnes qui ne peuvent prendre leurs paniers à cause notamment de leurs horaires de travail. Bien mettre la liste à jour des Amapiens sur le site de distribution (qui est déjà dans le classeur) et

aussi sur le site (seulement nom de famille et commune). Michel l'envoie également à tous les référents.

- On prendra RV avec **Madame Tissandier** pour *février ou mars* pour passer un article conséquent dans **le journal** comme l'an dernier.

- Denise Martin propose de faire de même avec **la communauté de communes**. Elle prend contact.

- On distribuera toujours des tracts. Albert Célarier en déposera à **St Galmier Loisirs**.

- *l'action contre la ferme industrielle des 1000 vaches continue.*

L'acharnement contre les paysans qui résistent aussi. Ce projet outrage la terre, les animaux et les hommes. Le 28 octobre a eu lieu à Amiens le procès de 9 paysans de la Conf' soutenus sur place par 4000 manifestants. Les militants ont été condamnés. Ils ont fait appel. BTP Remery essaie d'obtenir 148 800 € de dommages et intérêts.

L'amap de la Coise a décidé **de soutenir Laurent Pinatel** (un agriculteur de notre région). Elle versera 200 € au collectif. Chacun est invité à soutenir sa prochaine convocation à un commissariat et au tribunal. On en reparlera et on essaiera d'être présents sur place le jour venu.

-TAFTA (traité Transatlantique) George Bel invite l'Amap de la Coise à s'allier à l'action d'information menée auprès des élus du secteur par l'Association G.R.A.I.N.E.S. Les membres du CA donnent leur accord ; d'autant que cette action est relayée partout dans les milieux « dits alternatifs » (Attac, Comité Roosevelt, Maison de la Semence, Réseaux Citoyens, Salon Tatou Juste etc...) Elle concerne plus que jamais les valeurs portées par tous les mouvements citoyens parmi lesquels s'inscrivent les Amap mises à mal par un tel accord.

Le planning 2015 :

On décide de garder ouverte l'Amap le jour de la Ste Catherine (25 novembre 2015.) à 18 heures les stands commençant à avoir déjà bien plié bagages. Les producteurs sont d'accord. **Fermeture** de l'Amap, **le 5 août, le 12 août et le 11 novembre**. (Pour le 30 décembre le Président demande aux producteurs s'ils sont d'accord ?) .

- Fruits :

* Fruits d'hiver (pommes et poires) : distribution 1 fois par mois en février, mars, avril, octobre, novembre, décembre et janvier.

* Fruits rouges : 2 distributions par mois en mai et juin et 1 distribution en juillet.

* Prunes : 2 distributions en septembre.

Les prix actuels des paniers sont de 6€ et 10€. Ils passeront à 8€ et 12€ en été et à 12€ et 20 € en hiver afin d'avoir des paniers plus conséquents.

Nous allons explorer d'autres pistes pour essayer de fournir des paniers de fruits pendant les périodes non couvertes par Dominique Villard.

- Fromage viendra toujours tous les 15 jours.

- Les Œufs toutes les semaines.

- Les légumes toujours présents toutes les semaines.

- Le pain. Distribution une fois par mois : cela devient un peu limite. Contrats en baisse. **Edith Pallandre** ne viendra pas également du 12 au 19 août (congé).

- Volaille comme d'habitude, une fois par mois.

L'Assemblée Générale est prévue pour le mois de Mai autour d'un repas partagé.

Albert Célarier-Secrétaire